



dansehabile

Rapport d'activité 2024

Association dansehabile

Compagnie dansehabile

fondée en 2001



Nous remercions nos généreux donateurs 2024



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

DCS-OAIIIS
DCS-OCES
DIP



Département de la culture et de la transition numérique



Généreux soutien de la
Fondation Francis Guyot,
Fondation privée genevoise,
Fondation Gandur pour la jeunesse
Lyon club Genève
Commune de Cologny, Plan-les-Ouates, Vernier
et de Vandoeuvres Dons privés

Nos membres et donateurs individuels

70 personnes sont déjà membres
Rejoignez-nous comme membre actif
membre passif
membre associé
Vos dons sont déductibles des impôts
Notre association est reconnue
d'utilité publique

Cotisations :

membre actif 50 CHF
membre passif 30 CHF
membre associé dès 100 CHF
dons à votre bon plaisir



pour des informations

adressez-vous à info@dansehabile.ch

Association dansehabile
Rue des Savoises 15
1205 Genève
+41 22 800 16 15

www.dansehabile.ch

IBAN CH33 0900 0000 1769 3511 8



Pierre-Alain Formica
Président

2001 - 2025 (24 ans)

L'association développe ses deux "jambes"
La Compagnie dansehabile et les ateliers.

Dansehabile se professionnalise grâce au
projet Métamorphose de l'Etat de Genève,
dicastère Vivre ensemble,
La Compagnie dansehabile se structure et se
forme tout au long de l'année à son rythme.

La création annuelle couronne son travail.
Elle participe aussi à des performances, et
cherche à développer des tournées et des
liens avec d'autres entités.

Les ateliers de danse inclusive sont proposés
à toutes personnes en situation d'handicap
physique, mental ou non; de toutes origines,
de tout âge ainsi que pour les familles.

Les ateliers sur demande pour divers foyers et
entités se développent, à l'exemple des HUG
et du DIP.

Cette diversité est la force et la richesse de
notre association.

Avec dynamisme, l'association dansehabile,
pionnière en Suisse romande et unique
à Genève, recherche pour ses 25 ans de
nouvelles collaborations et de nouvelles
subventions.

Nous avons clos les festivités du CDPH, qui a
marqué les 10 ans de la signature de la
Convention sur le handicap. (CDPH)

Nous espérons que les bonnes volontés
exprimées ce jour là se mettent en pratique
et soient de réelles mesures d'inclusion et des
financements concrets.

Soyons attentifs et mettons notre espoir dans un
avenir nettement plus inclusif.

Soutenez nous et à l'année prochaine.

Organigramme

Association dansehabile
Membres

Comité

Pierre-Alain Formica, président, Greta Limoni, vice-présidente, Christian Delécraz, secrétaire
Benoit Dumont, Jean-François Moalli, Giovanna Marcato

Coordination générale
Catherine Formica

**Réviseur agréé par
l'Etat PKF**

Administration, promotion

Secrétariat, promotion virtuelle et écrite, recherche de fonds, budget, contrat, personnel, assurances, organisation, communication, logistique, comptabilité, budget, suivi, factures, salaires, charges sociales, 2ème pilier
Catherine Formica, Salomé Radovic,
Katayoun Hosseineijad-Formica,
fiduciaire Interfid Andréa Croizeau

Coordination artistique et pédagogique
Maroussia Ehrnrooth

Compagnie dansehabile

- Répétitions
- Création annuelle
- Performance
 - Tournée
 - Médiation
- pour écoles, public,
 - danseurs
- chorégraphe invité
2024
Simon Ramseier

Formation

- Stages en collaboration
- RP, ADC, ballets juniors, Manufacture, Bewegrund, Tanzmehrbühne, ...
- Ateliers de formation
- assistance à des spectacles

Maroussia Ehrnrooth

Ateliers ouverts à tous

- Parents - enfants
 - enfants
 - adolescents
- jeunes en rupture
 - adultes
 - sur demande
Institution, Foyers, HUG...
- individuel afin de permettre l'inclusion
Léa Kyburz,
Marie Bossert,
Maroussia Ehrnrooth

Assistance aux personnes avec besoins spécifiques
Catherine Formica et les stagiaires

Une association, un comité

Pierre-Alain Formica Président, Christian Delécraz, Greta Limoni, Giovanna, Benoit Dumont, Jean-François Moalli.

Nos membres individuels : danseurs, comédiens, amis, participants à nos ateliers.
Nos membres associés : les associations et institutions collaborant avec nous.
Pionnière en Suisse romande, cette structure pédagogique et artistique, propose une nouvelle forme d'intégration à travers l'acte créatif et le mouvement.

Nous nous efforçons d'approfondir les 3 piliers de notre action :

1. la Compagnie dansehabile et ses ateliers de création dont la structure permet de produire, réaliser et diffuser nos spectacles
2. Offrir une formation spécifique aux membres de la Compagnie : ateliers, musique, histoire de la danse, assistance à des spectacles
3. les ateliers pour tous les âges, ouverts à tous.

Nous oeuvrons à ces buts:

- Faire reconnaître nos participants comme des professionnels et les intégrer dans l'offre culturelle.
- Ouvrir nos ateliers réguliers aux personnes qui souhaitent se mettre en mouvement, pour redécouvrir le plaisir de bouger et d'habiter son corps.

Récapitulation année 2024 Compagnie dansehabile

Créations et Médiations

Cette année 2024 a été très animée :
Notre Compagnie dansehabile, de danse inclusive, a participé aux activités suivantes :

- Stage avec le Ballet Junior d'Annecy
- Stage à Vevey, en collaboration avec le dansomètre
- Stage avec Marc Brew en collaboration avec les RP danse
- La Ville de Genève nous a prêté l'Atelier 5 afin que nous puissions répéter notre projet 2024 "Le Chant des récifs".
- La salle Caecillia a accueilli notre spectacle nous avons proposé à nos spectateurs **notre création "Le Chant des récifs"**.
- Fête de la musique scène danse
2 performances "**2x2**"
- "**Home**" performance pour la cérémonie de clôture de la CDPH.
- Tout au long de l'année, formation continue de notre Compagnie
- Sorties culturelles

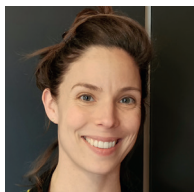
Ateliers

- Atelier parents-enfants
- Atelier enfants
- Ateliers adolescents
- Ateliers adultes
- Atelier individuel danse-thérapie
- Atelier sur demande (institution)
- Accueil de deux jeunes en rupture scolaire

**L'association dansehabile
remercie ses bénévoles et
son équipe de collaborateurs :**



Catherine Formica
coordinatrice générale
liens avec le comité



Maroussia Ehrnrooth
coordinatrice pédagogique
coordinatrice artistique



Salomé Radovic
relations publiques



Demande de fonds
Katayoun
Formica-Hosseinnejad



Comptabilité
Fiduciaire Interfid,
Andrea Croizeau
et Philippe Regamey

Photographe Lancelot Radovic , Miguel Bueno, Mehdi Benkler, Laetitia Genzler, Luca Formica, Pierre-Alain Formica,

Encadrement handicap Catherine Formica & stagiaires

Travaux d'étudiants stagiaires : Les ateliers accueillent aussi tout au long de l'année des étudiants : de l'Institut d'Art-thérapie l'Atelier, Université de Genève, HETS, ou quelques visiteurs ponctuels, parfois des danseurs professionnels également.

La dynamique collective en est très enrichie.

Les participants aux ateliers : adultes, adolescents, enfants, enfants-famille, ateliers mobiles.

Tous ses partenaires 2024 :

RP danse Rencontres Professionnelles
ADC Association pour la danse contemporaine, Reso danse suisse, Association pour la fête de la danse , HUG, Tanzmehr BÜHNE.
Tous Unis pour l'Enfance, Association l'Atelier
CID Comité International de la danse
UNESCO, CDPH suisse.

Les Institutions et leurs collaborateurs :

Foyer Pré-Lauret Fondation Ensemble
Fondation Clair-Bois (GE) , EPI (GE),
Fondation Foyer Handicap (GE)
Fondation Aigues vertes,
Association Insieme Genève (GE),
Alliance SEP, Genève-Région

Le comité de dansehabile 2024

direction de l'association
collégiale



Pierre-Alain Formica
architecte
Président



Christian Delécraz
muséologue
Secrétaire



Greta Limoni,
scientifique/danseuse
Vice-présidente



Benoit Dumont
graphiste



Giovanna Marcato,
musicothérapeute



**Catherine
Delécraz Yakovlev**
plasticienne membre du
comité pour le 1er
semestre 2024

Inclusion

dans le comité :
1 personne en situation de
handicap et 2 personnes
représentent deux jeunes
souffrant d'un handicap
mental



Jean François Moalli
commerçant



Association dansehabile à Genève

L'association dansehabile a été fondée en 2001 par Marc Berthon, Nathalie Tacchella, Markus Siegenthaler, Mena Avolio et Claudia Parodi.

L'association a pour but de promouvoir une pratique innovante de la danse et d'offrir des formations et des activités de création, permettant des intégrations réciproques, des échanges entre danseurs avec et sans handicap. Plusieurs personnalités de la scène culturelle qui partagent la sensibilité à l'intégration ont collaboré à dansehabile, telles que:

Mena Avoglio, Marion Baeriswyl, Adam Benjamin, Marc Berthon, Lisa Cano, Melissa Cascarino, Caroline de Cornière, Aurélien Dougé, Mehdi Duman, Maroussia Ehrnrooth, Foofwa d'Imobilité, Véronique Fouré, Rachel Freeman, Kilian Haselbeck, Manon Hotte, Léa Kyburz, Greta Limoni, Thomas Mettler, Ramon Moraes, Anne-Catherine Nicoladzé, Olivia Ortega, Uma Arnese-Pozzi, Annick Perruchoud, Elinor Radeff, Simon Ramseier, Jérôme Richer, Miriam Rother, Marcela San Pedro, Susanne Schneider, Christiane Suter, Nathalie Tacchella, Christophe Tamburini, Raphaëlle Teicher, Rudi van der Merwe, Ulinka Vitale, Cosima Weiter.

La spécificité de l'association est la mixité de personnes en situation de handicap mental, physique et/ou sensoriel, avec les membres de notre compagnie et des professionnels de la danse, du théâtre et de la musique.

Cette structure pédagogique et artistique, pionnière en Suisse romande, propose une nouvelle forme d'intégration à travers l'acte créatif et le mouvement. Elle stimule danseurs et spectateurs à une approche inédite du corps

et des sens et invite à l'ouverture à l'autre. Elle élabore des projets artistiques et offre à toutes et tous l'accès à la création artistique. Dansehabile est une association sans but lucratif, déclarée d'utilité publique.

Pour qui ?

Pour toute personne aimant la danse. L'objectif est de privilégier la mixité entre danseurs et de franchir les barrières entre « la normalité » et les différentes formes de « la singularité » tels que l'âge, la maladie, les handicaps physiques, sensoriels, mentaux.

Avec qui ?

Des artistes professionnels d'horizons divers qui partagent leurs compétences et se réunissent dans ce projet commun.

Comment ?

Par le biais de créations, d'une Compagnie, d'ateliers, de stages, d'événements et de performances.

Pourquoi la danse ?

La danse permet de faire coïncider la création avec les singularités. Elle n'efface pas les différences, elle les rend pertinentes et les fait mouvements. Elle rend lisible l'invisible en démontrant à quel point, jamais, un handicap ne saurait être une identité.

Particularité

Dans l'éventail des associations œuvrant dans le secteur du handicap, dansehabile se singularise par différents aspects qui rendent son existence indispensable : la dimension inclusive de ses activités, la volonté de promouvoir l'Art et la Culture, domaines trop souvent dévalorisés, à titre de vecteurs essentiels de développement humain et social.



Programme de la Compagnie dansehabile

Durant la semaine : ateliers professionnels de la compagnie dansehabile.

Un atelier à temps partiel a été proposé aux personnes qui participent à nos spectacles, performances et tournées.

La Compagnie formée de nos membres actifs: une dizaine de personnes avec divers handicaps et des professionnels formateurs. Programme : Ateliers de musique, théâtre, danse, peinture, assister à des spectacles.

Atelier compagnie PRO dansehabile

L'Association dansehabile présente chaque année un spectacle de danse intégrée et une performance réalisée par des chorégraphes, auteurs et interprètes professionnels.

Un développement de la formation continue pour une professionnalisation de notre Compagnie a été organisé.

Stages de danse en collaboration:

Rp danse Marc Brew

Dansomètre Vevey Urša Urbančič

Ballet junior Annecy

Assistance à des spectacles:

En 2024, nous avons assisté à plusieurs spectacles: "Wanabe" de Kiyan Koshioie, "l'agenda des Tentacules" de Nathalie Tachalla, "les 20 ans de la Manufacture" de Yasmine Hugonnet/Radouan Mriziga/Fanny de Chaillé.

Création 2024

Le chant des récifs

Performances :

HOME, 2x2

20 ateliers hebdomadaires de 3h30 ont eu lieu pour les membres de la Compagnie.

Créations de la Compagnie dansehabile dès 2011 (extraits)

Simon Ramseier "Le Chant des récifs" 2024

Mehdi Duman « Galatea » 2023

Annick Perruchoud et Maroussia Ehrnrooth « Kintsugi » 2022

Orélie Fuchs Chen, Thomas Delgado cinéaste film « Je vous suis » 2021, « Je vous suis 2 »

à NE au Laténium, en présentiel avec la collaboration des danseurs Kilian Haselbeck et Lisa Cano.

Marcela San Pedro, « Paysages/intérieur extérieur » 2020,

Caroline de Cornière « Enso » 2019, Maroussia Ehrnrooth et Ulinka Vitale « Liens », 2019

Cosima Weiter et Rudi Van der Merwe : « H comme » 2018

Mélissa Cascarino : « Bleu du ciel » 2018, « Nos pas dans la neige » 2015,

« Faut pas pousser mémé dans les orties » 2011, « Transhumance » 2010, « À la bouche qui goûte les pâturages » 2009

Jérôme Richer et Marcela San Pedro : « Nous les aimerons » 2018 (en collaboration avec l'Association Insieme)

Aurélien Dougé : « Boléro » 2018, 2019

« Maud, Dominique & Luca » 2017

Manon Hotte : « RacineS » 2017

Elinor Radeff et Christiane Suter : « Le Jardinier et l'Oiseau » 2016

Uma Arnese : « Dionysia's, les femmes de Dionysos » 2015, « Des mots en corps » 2014,

« La Conférence des oiseaux » 2013, « Alma Parfums » 2012, « Patience dans l'azur » 2011, « J'aimerais voir quelque chose de normal ! »

Membres de la Compagnie dansehabile en 2024



Cécilia Martinez - danseuse

Née en Hongrie avec une trisomie 21 en 1976. Elle est scolarisée dans différents pays en suivant ses parents travaillant dans la diplomatie. Après des séjours dans différents pays, ses parents travaillent à Genève où elle se fixe. Elle pratique la danse et le théâtre à Autrement-Aujourd'hui avec lesquels elle participe à plusieurs spectacles. Elle débute les ateliers au sein de dansehabile en 2021 et suit divers stages de danse (Alessandro Schiattarella, Marc Brew). Elle témoigne un vif intérêt et d'une envie forte de s'impliquer dans les projets artistiques de la Compagnie et participe à la création "le Chant des récifs" de Simon Ramseieren en 2024.



Magda Filipowski - danseuse

Née à Lodz en Pologne en 1955, est arrivée à Genève à 16 ans, elle obtient une licence en Droit. Elle a travaillé comme juriste dans le domaine social. En 1987, elle suit des cours de théâtre au Conservatoire Populaire de Genève. En 1988, elle joue « Gervaise » (P.-A. Jauffret) présentée par la Troupe théâtrale de Belles-Lettres au Théâtre Pitoëff à Genève et au Festival d'Avignon. Elle a développé une maladie neurologique invalidante. Elle a alors suivi les ateliers adultes de dansehabile avant de participer à plusieurs spectacles « H comme » (Cosima Weiter et Rudi Van der Merwe) et « Boléros » (Aurélien Dougé) en 2018, « Paysages/ intérieur extérieur » (Marcela San Pedro) en 2020, « Je vous suis 1/2 » d'Orélie Fuchs Chen en 2021, « Galatea » (Mehdi Duman) en 2023, Deux(X)Deux Maroussia Ehrnrooth, "Le Chant des récifs" Simon Ramseier 2024.



Luca Formica - danseur

Né le 12 mai 1980 à Genève, après une scolarité spécialisée, il travaille comme aide de cuisine, puis désire danser. Dès 2006, il se forme auprès des associations "dansehabile" et "Autrement Aujourd'hui". Luca Formica, danseur en situation de handicap mental, participe aux créations de la Cie dansehabile depuis 2008 : « A deux » (Véronique Fouré en 2008) et « De Souffle et de peau » (Olivia Ortega en 2012). « J'aimerais voir quelque chose de normal ! » (Uma Arnese Pozzi en 2010), « Patience dans l'azur » (en 2011), « La Conférence des oiseaux » (en 2013), « Des mots en corps » (en 2014) et « Dionysia's, les femmes de Dionysos » (en 2015). Luca Formica participe aussi à « H comme » (Cosima Weiter et Rudi Van der Merwe en 2018), « Boléros » (Aurélien Dougé en 2018), « Nous les aimerons » (Jérôme Richer et Marcela San Pedro en 2018), « Bleu du Ciel » (Mélicca Cascarino en 2017), « Enso » (Caroline de Cornière en 2019) et « Paysages/ intérieur extérieur » (Marcela San Pedro en 2020). « Je vous suis 1/2 » d'Orélie Fuchs Chen en 2021, « Kintsugi » (Annick Perruchoud, Maroussia Ehrnrooth) en 2022, « Galatea » (Mehdi Duman) en 2023. "Home" Maroussia Ehrnrooth, "Le Chant des récifs" Simon Ramseier 2024.



Maud Leibundgut - danseuse

Originnaire de Suisse, canton de Berne, village d'Affoltern, Maud Leibundgut est née en 1980 avec une malformation congénitale. Après un cursus scolaire à l'Ecole et collège de Divonne puis à l'Uni de Chambéry elle se forme en psychologie (Chambéry) qu'elle pratique désormais dans un cabinet indépendant à Ferney-Voltaire. Elle pratique divers cours de danse avant de venir se former au sein de l'association dansehabile dès 2010. Depuis 2015, elle est membre de la compagnie et participe à différents spectacles et performances, entre autres : « Partitions d'images » (à l'ONU en 2015), « A contre roues » (à la Fête de la musique à Genève en 2016). « Maud, Dominique & Luca » en 2017, « Nous les aimerons » (Jérôme Richer et Marcela San Pedro en 2018), « Enso » (Caroline de Cornière au Théâtre du Galpon en 2019), « Paysages/intérieur extérieur » (Marcela San Pedro en 2020, « Je vous suis » d'Orélie Fuchs Chen en 2021. « Kintsugi » création de Maroussia Ehrnrooth et Annick Perruchoud en 2022. Elle collabore avec la Compagnie C2C pour la création « correspondance » de Caroline de Cornière, en 2023. "Home" Maroussia Ehrnrooth, en 2024



Benoît Dumont- danseur

Né le 28 juillet 1985, Benoît Dumont est d'origine française. Après une formation en Communication visuelle à Haute École Art et Design de Genève en 2009, Benoît a créé, avec son partenaire, le Studio Gambetta qui est un atelier de graphisme et de direction artistique basé à Genève en 2012. Suite à une opération, il devient paraplégique et se déplace en fauteuil roulant. Par ce fait, il a contribué comme graphiste aux différents projets comme Projet Accès+ de Pro Infirmis, pour évaluation en tandem avec un étudiant architecte sur l'accessibilité de lieux publics Genevois : Maison Tavel, Musée Rath, MAH, Le Grütli. En 2018, Benoît a créé le projet www.fullaccess.cc, un projet qui cumule les images personnelles et croisées sur internet concernant les problèmes liés à l'accessibilité : une large collection de rampes inutilisables, d'absurdités architecturales et d'incohérences urbanistiques. Suite à une émission de tv sur dansehabile, il rejoint le groupe et est rapidement engagé dans la Compagnie. Il participe au projet « Acoustique » le 4 mars avec la Compagnie : Kilaï (Sandrine Lescourant) à La Comédie de Genève puis au spectacle « Galatea » de Mehdi Duman en 2023, "Home" de Maroussia Ehrnrooth, 2024, "Le Chant des récifs" de Simon Ramseier en 2024



Tais Dutra – danseuse en fauteuil *en congé d'éducation de sa fille*

Née au Brésil en 1998 avec un handicap physique et se déplaçant en fauteuil roulant. Elle a participé aux créations de dansehabile: Manon Hotte : « RacineS » 2017, Aurélien Dougé, "Boléros" 2018, Marcela San Pedro « Paysages/intérieur extérieur » 2020.

Jeunes Membres de la Compagnie dansehabile 2024

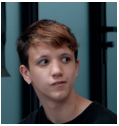


Sacha Delas - danseur junior en formation

Né le 25 janvier 2006 avec un handicap, Sacha rejoint dansehabile en septembre 2020

Il suit les ateliers adolescents puis à sa majorité les ateliers adultes. Il rejoint en 2024 les ateliers Compagnie pour approfondir ses connaissances en danse.

Il participe à des stages avec des professionnels et assiste à des spectacles.



Eva Moalli - danseuse junior en formation

Née le 29 mai 2005 avec un handicap Eva rejoint dansehabile en septembre 2019,

elle suit les ateliers adolescents puis à sa majorité les ateliers adultes. Elle rejoint en 2024

les ateliers Compagnie pour approfondir ses connaissances en danse. Elle participe à des stages avec des professionnels et assiste à des spectacles.



Grégoire Bader - danseur en formation

Né le 28 mai 2001 à Genève, après une scolarité spécialisée, il travaille comme serveur à la Fondation Pro, passe un diplôme de coach sportif et désire danser.

Dès 2023, il se forme auprès de l'association "dansehabile". Depuis 2024, Grégoire Bader, danseur en situation de handicap physique participe aux créations de la Cie dansehabile : «**2x2**» de Maroussia Ehrnrooth au podium danse de la fête de la musique 2024





crédit photo Peter Kittler

Cérémonie nationale à l'occasion des 10 ans de la ratification par la Suisse de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH).



ZUKUNFT INKLUSION
AVENIR INCLUSIF
FUTURO INCLUSIVO
FUTUR INCLUSIUN

Cérémonie

de clôture à Palexpo, le 15 juin 2024.

Du 15 mai au 15 juin en effet, un millier d'actions se sont déroulées dans tout le pays, dont une cinquantaine à Genève. Ceci, pour réclamer une société réellement inclusive.

La Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) a été adoptée le 13 décembre 2006 par l'Assemblée générale de l'ONU à New York. En Suisse, elle est en vigueur depuis 2014. En signant la CDPH, les États parties s'engagent à promouvoir une société inclusive.

La Convention ne crée pas de droits spéciaux pour les personnes handicapées, elle reprend les droits fondamentaux des différents instruments des droits de l'homme et les transpose à la situation particulière des personnes handicapées, en spécifiant et concrétisant leur application.

Le but: que les personnes en situation de handicap puissent exercer leurs droits dans la même mesure que les personnes non handicapées. Elle contient donc des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels.

La cérémonie, animée par Malick Reinhard, a réuni Elisabeth Baume-Schneider, Conseillère fédérale, Thierry Apothéloz, Conseiller d'Etat genevois chargé du Département de la cohésion sociale (DCS), Nathalie Barthoulot, Conseillère d'Etat jurassienne et Présidente de la Conférence des directeurs cantonaux de l'action sociale (CDAS), Gaby Szöllösy, Secrétaire générale de la CDAS, Christina Kitsos, Maire de la Ville de Genève, Corinne Bonnet-Mérier, Conseillère municipale de la Ville de Genève



La Compagnie dansehabile a été invitée pour présenter lors de la cérémonie la performance **"HOME"**.

Chorégraphie : Maroussia Ehrnrooth
Danseurs :

Benoît Dumont, Luca Formica,
Maud Leibungut, Simon Ramseier,
Nina Strazzella.

accompagnement : Catherine Formica



Collaboration avec les RP danse Rencontres professionnelles de la danse

Le workshop avec le chorégraphe et
danseur **Marc Brew**

Au programme : danse inclusive.

Date : Dimanche 12 mai

Horaires : 14h00-17h00

Lieu : Studio du haut- Maison des Arts du
Grütli - 16 rue Général Dufour - 1204 Genève





Stage avec le ballet junior d'Annecy

Programme de sensibilisation à la danse inclusive, pour des étudiants de dernière année.

Chorégraphe : Maroussia Ehrnrooth

Accompagnement : Catherine Formica

Date : mardi 18 juin 2024

Lieu : Studio du haut - Maison des Arts du Grütli, 1204 Genève



crédit photo Lancelot Radovic



Performance "2x2"
Podium danse
Fête de la musique le 22 juin

Chorégraphe : Maroussia Ehrnrooth

Danseurs :
 Magda Filipowski, Yera Moreno
 Grégoire Bader, Alix Muanza



crédit photo Miguel Bueno

Stage au dansomètre Vevey

14 septembre 2024

Atelier inclusif DanceAbility avec Urša Urbančič

Une préparation au stage a eu lieu au
printemps 2024 avec
Jasmine Morand et Fabio Bergamachi
Maroussia Ehrnrooth, Lea Kyburz



crédit photo Laetitia Genzler



crédit photo Mehdi Benkler



Le chant des récifs

Chorégraphe Simon Ramseier

Présentation du thème de la création (par le chorégraphe)

« Dans Le chant des récifs, je souhaite utiliser le corail comme symbole d'une diversité fragile tapie dans les profondeurs et célébrer la diversité biologique, mentale, physique et sociale à travers ce spectacle inclusif.

Le corail fait face à de nombreuses vagues de blanchiment dû au réchauffement climatique et il me tient à cœur de rendre hommage à cet être fragile qui abrite une diversité immense.

La diversité est vitale, belle et nous rend plus résilient-es. Face à ces épreuves, la joie et la colère sont deux émotions qui nous traversent dans la vie pour nous aider à avancer. Nous voulons les utiliser sur scène. »

La joie pour se remplir de vie et trouver l'énergie pour faire face aux épreuves ! Qu'est-ce qui nous rend heureux-ses ? Pour chacun et chacune d'entre nous sur scène.

"La joie va dans le sens de la vie, elle procure une force qui accompagne et soutient les pensées du sujet. Ce qui contraste du tout au tout avec la tristesse

dont la profondeur ne signifie pas que le sujet connaîtrait mieux sa personne ou le monde extérieur. " Henri Bergson

Comme le révèle Henri Bergson, la joie atteste que la vie gagne du terrain. Rien ne la contrarie plus que la résignation. Elle est fluidité. Pour la nourrir, dans la difficulté, nous sommes invités à poser des actes et, avant tout, d'oser nous poser la question spinoziste « qu'est-ce qui nous met réellement en joie ? ».

- Entretien avec Alexandre Jollien

Cette question de ce qui nous met en joie a été posée et réfléchi de manière individuelle et collective lors de la création avec l'équipe artistique: la colère positive pour réagir, se révolter sans violence et pour faire face au blanchiment des coraux, à la peur de l'autre et au repli sur soi.

Il s'agit d'un état émotionnel, associé à des sensations de déplaisir, liées au sentiment d'injustice. Ces émotions considérées à tort comme quelque chose de néfaste, est pourtant nécessaire. Amélie Séguin



Chorégraphe :

Chaque année un créateur est approché par le comité et la création annuelle lui est confiée. Il crée alors son groupe de professionnels, musique, techniques, danse.

En 2024, création "Le chant des récifs" de Simon Ramseier

Lieux : Salle Caecilia et spectacle relax à la Maison de l'enfance et de l'adolescence HUG

Distribution:

Chorégraphe : Simon Ramseier,

Danseur-euses et cocréateur-ices :

Alex Landa Aguirreche, Benoît Dumont, Camilla Stanga, Cécilia Martinez, Luca Formica, Magda Filipovsky

Regard extérieur et coordination :

Maroussia Ehrnrooth

Lumière : Jean-Michel Carrat

Musique : Leo Fumagalli et Lucile Mille

Costume : Melanie Mozayeni

Coordination générale et encadrement :
Catherine Formica

Photographie : Lancelot Radovic

Vidéo : Thiemard Myra Lou, Roquet Noa, Veiro Clara

Graphisme : Benoît Dumont

Spectateurs : 300 personnes























crédit photo Lancelot Radovic



Sorties culturelles et fêtes

Théâtre du Galpon L'agenda des tentacules

Chorégraphie Nathalie Tacchella en collaboration avec l'équipe artistique
Danseurs : Marion Baeriswyl, Fabio Bergamaschi, Aïcha El Fishawy, Ambre Pini, Diane Senger



ADC Pavillon de la danse Wannabe No no no no Yeah yeah yeah yeah

conception, chorégraphie et interprétation
Kiyon Khoshoie
collaboration artistique : Charlotte Dumartheray et Tiphany Bovay-Klameth



Les 20 ans de La Manufacture

A l'occasion des 20 ans de La Manufacture -Haute école des arts de la scène, le Pavillon de la danse, ADC, accueille les étudiants-es danseur-ses en fin d'études. Côté danse, deux chorégraphes invités-es. Yasmine Hugonnet et Radouan Mriziga. De quoi marquer ce tournant anniversaire d'une école qui compte dans le paysage de Suisse romande et au-delà.

- Fête de cloture du spectacle 2024
Le chant des récifs
- Fête d'été, repas au jardin
- Promenade au bord du lac pendant l'aller et le retour du stage à Vevey
- Juin 2024 ADC Les 20 ans de La Manufacture
- Octobre 2024 ADC
Kiyon Khoshoie
Wannabe
- Décembre 2024 Théâtre du Galpon
L'agenda des tentacules



Professeurs et chorégraphes encadrant les ateliers de dansehabile



Maroussia Ehrnrooth

Maroussia est danseuse-interprète formée au Conservatoire populaire de Genève, Studio des Bains puis au Marchepied (Lausanne). Elle travaille avec diverses compagnies suisses et françaises de 2005 à ce jour. En parallèle à son activité de danseuse-interprète, elle commence à enseigner la danse contemporaine et hip-hop dans différentes écoles. Elle travaille aujourd'hui au Centre de formation professionnelle des Arts Appliqués ainsi qu'à dansehabile. Au sein du Cfp Arts, elle crée régulièrement des pièces et performances avec les danseurs en formation. Elle intervient ponctuellement dans d'autres écoles telle que Tanzwerk (Zürich). En 2019, elle est diplômée de l'Atelier (Genève) en art-thérapie et se dirige à l'avenir vers l'obtention de son diplôme fédéral.

Encadrement handicap

Catherine Formica

Stagiaires



Léa Kyburz

Léa a un CFC Danseuse/Interprète au CFP Arts de Genève. Elle poursuit des études de Bachelors à Zurich.

Elle a participé au projet « Enso » pour la compagnie Dansehabile (Genève), à diverses créations Défilé dansé pour la dessinatrice et illustratrice Albertine Zullo, Genève, danseuse à la cérémonie de la remise des CFC à l'Arena Genève.

Elle travaille avec Stephan Eicher au Festival de la Bâtie et au Théâtre Pitoëff. Performance "Re" Rosas de Teresa de Keersmaker à l'occasion de la fête de la musique et de la danse à Genève et de Lausanne.

Elle remplace dès septembre Greta Limoni pour les ateliers parents-enfants

Les Bénévoles de l'Association

dansehabile encadrent les danseurs pour les tournées et spectacles. Ils s'occupent du catering, de l'aide à l'habillement, à la coiffure et à toutes les attentions nécessaires pour que ceux-ci profitent pleinement de ces moments de travail et de spectacle.



Marie Bossert

Marie s'est formée au Conservatoire de Genève en danse puis à Paris.

Elle a suivi des études de psychologie à l'Université de Genève puis s'est dirigée vers l'éducation spécialisée.

Aujourd'hui, elle partage son temps entre l'éducation spécialisée, dansehabile et la formation en Art-thérapie.

Elle remplace Maroussia, dans différents ateliers, pendant son congé maternité.

Langer Sarah

Elle remplace Maroussia pendant son congé maternité dans différents ateliers qui ont lieu dans des institutions.



Greta Limoni

Née le 22 juin 1989 en Italie, elle suit une formation de psychologie et de danse.

Elle se dirige ensuite vers les neurosciences et obtient un PHD à l'université de médecine de Genève. Elle travaille dans la recherche en neurosciences.

Passionnée de danse elle obtient conjointement un diplôme pré-professionnel de danse 2007, à Brescia (Italie) et Nice. Elle obtient un diplôme de formation continue pour la danse contemporaine 2011-2021 et en 2018 la certification « International dance association CONI/FIF » Italie.

Elle a participé à diverses présentations: 2019 pour la Cie Richard Kaboré, Vevey, 2018 Festival Dansez Maintenant Vézetz (France). Résidence artistique avec Antonio Ruz (Espagne), Humanhood (UK) et Thomas Lébrun (France). Elle est aussi danseuse interprète avec " After the Rain" (chorégraphie Kevin Franck), Evoke, nouvelle création (chorégraphie Antonio Ruz, Espagne).

Elle travaille dans la recherche pour l'EPFL et donne des ateliers pour l'association dansehabile.

Atelier enfants à la fête de la danse



Le droit
à l'autonomie

Comme tout le monde

10
ans
de la CDPH

Tais Dutra

Benoît Dumont

Ce projet, baptisé **«Fullaccess»**, a débuté il y a plusieurs années.

« Dans ma vie de tous les jours, j'ai été très vite confronté aux problèmes liés à l'accessibilité », raconte-il. C'est ainsi que lui est venue l'idée de rassembler ces clichés sur une même plateforme. Les publications ne sont ni datées, ni accompagnées de leur localisation. « Le but n'est pas de dénoncer mais de livrer un panorama auxquelles les personnes à mobilité réduite sont confrontées, au quotidien »

HUG

Symposium de Neuroréhabilitation
pédiatrique HUG - Le Sport pour toutes et
tous

Mardi 11 juin

Participation à la sortie de la conférence
avec des affiches et flyers.

L'hôpital a recommandé aux patients
de participer aux activités de danse et
mouvement de dansehabile.



Hôpitaux
Universitaires
Genève

Journée de la bonne action

L'association dansehabile vous offre un
atelier gratuit pour ses cours de
danse-mouvement ouvert à tous.
Personnes avec ou sans handicap

Permanence téléphonique
022 800 16 15
A bientôt



Meyrin Journée inclusive en forêt

Avenir inclusif
promotion
des ateliers
dansehabile

tous unis pour l'enfance

Un projet de la SGUP
Société Genevoise d'Utilité Publique

Publicité pour dansehabile
à l'ouverture du concert à l'Alhambra



Pédagogie, stages et ateliers

Les Ateliers adultes hebdomadaires

Les ateliers réguliers pour adultes ont lieu toutes les semaines le mercredi, de 18h00 à 20h, à la Maison des Arts du Grütli, en dehors des vacances scolaires.

Les ateliers sont menés par différents chorégraphes qui partagent leurs expériences et leurs philosophies. Ils enrichissent ainsi les ateliers par leurs spécificités et diversités.

Les participants découvrent ainsi des approches variées de la danse.

Professeurs-es : Maroussia Ehrnrooth,

Marie Bossert

Encadrement handicap : Catherine Formica et des stagiaires.

Le travail proposé permet une mise en mouvement du corps dans le respect des possibilités de chacun et chacune. Il vise à ouvrir des nouveaux espaces, tant à l'intérieur de soi qu'à l'extérieur, d'entrer dans la danse à travers le plaisir et le partage. Cette recherche continue d'expression devient, dans des contraintes précises et spécifiques, matière première à de petites formes chorégraphiques. Dans ces créations, on retrouve la capacité d'assembler des images et des mouvements stimulants et innovants. Cet ensemble

prend tout son sens dans la dynamique que représente la "danse inclusive". La richesse génère intrinsèquement la mixité de personnes en situation de handicap et sans handicap, adultes et adolescents, amateurs, toutes réunies dans un travail dirigé par des professionnels de la danse.

Les ateliers proposent 2 groupes différenciés, pour permettre un travail plus adapté à chacun. Un groupe est un peu moins "mobile" que l'autre. Les thèmes et directions proposés sont principalement les mêmes.

15 danseurs participent aux 2 ateliers, ce qui leur permettent de bénéficier d'un atelier chaque semaine.

Les participants aux ateliers viennent en partie de certaines institutions tels que: Clair-Bois 2000, Clair-Bois Pinchat, Fondation foyer handicap, les "Ateliers" de la fondation Ensemble (pour les adolescents), la Résidence Sarde (Etablissement pour l'intégration), l'Essarde de La Fondation Ensemble, Claire-Fontaine (Fondation Ensemble), les EPI, le foyer Loiret (OMP), Aigues Vertes.

D'autres participants vivent dans leur famille.

Les personnes "sans particularité" viennent de tout horizon.

En 2024 le nombre d'ateliers est de 30 participants : 20







ateliers parents-enfants

Ateliers mobiles ou sur demande

Les ateliers mobiles

Ils sont destinés à être conduits dans les lieux -mêmes où résident les personnes en situation de handicap. Ce sont la plupart du temps des cycles de 6 à 10 ateliers.



Atelier pour la Fondation Ensemble et pour la Fondation Clair-Bois Gradelle.

A la demande de la Fondation Ensemble.

Des résidents se réunissent avec leurs éducateurs mensuellement.

Ils rejoignent le studio de danse habile à la MIA ou l'atelier a lieu dans leur local à Versoix.

Pour la Fondation Clair bois, les ateliers se donnent sur leur lieu de résidence à La Gradelle.



Atelier pour Aigues Vertes sur le site de Loëx

ateliers pour adolescents





ateliers adolescents

Pédagogie

Ateliers de danses enfants, adolescents, famille

Ateliers parents - enfants :Ateliers créatifs de danse-mouvements mensuels, intergénérationnels pour les familles.

professeure Greta Limoni et Léa Kyburz

Ces ateliers ont lieu le dimanche matin de 10h00 à 11h00 .

A travers le rythme et le mouvement se créent des relations entre les enfants, les parents et les personnes âgées qui rejoignent le groupe. Ces instants de plaisir et de partage autour de la danse, du chant et de la musique, permettent de tisser de nouveaux liens entre les différentes générations présentes.

adolescents - jeunes adultes :

hebdomadaires

Professeures

Maroussia Ehrnrooth et Marie Bossert

Cet atelier de danse offre un espace aux participants dans lequel ils peuvent s'exprimer à travers le corps et le mouvement. Portés par le rythme de la musique et celui du groupe, chacun peut explorer de nouveaux chemins corporels tant à travers l'improvisation que par un travail chorégraphique.

Il est un lieu d'intégration pour les jeunes.

Ateliers enfants hebdomadaires pour enfants accompagnés, de 3 à 6 ans Ateliers pour enfants de 6 à 12 ans

Ces ateliers visent à développer la conscience du corps, l'écoute de la musique, l'expression graphique des jeunes enfants. Petit à petit l'enfant reconnaît l'autre et interagit avec lui. Ces cours de danse / mouvements n'approchent pas un apprentissage technique mais abordent le rythme et la musique.

Les ateliers ont eu lieu de manière hebdomadaire et parfois individuel pour permettre une intégration future dans le groupe.

Des progrès de motricité et d'attention aux autres ont été enregistrés.

Pédagogie récapitulatif:

Nombre d'ateliers: 100 ateliers

adultes : 30 ateliers

parents enfants : 10 ateliers

adolescents: 30 ateliers

atelier sur demande: 20 ateliers

atelier individuel : 10 ateliers

suivi de 2 jeunes en rupture scolaires

participants au total 105 pers par an

Participants adultes : 20 réguliers

Participants: 5 adolescents/jeunes adultes

participants parents-enfants : 10

participant en institution : 20

participants lors de la fête de la danse : 50

Hommage à Yera Moreno danseuse

«C'est avec une grande tristesse que je vous annonce le départ de ma fille Yera.

Elle s'est battue avec toute sa force et sa foi, gardant toujours l'espoir jusqu'au bout.

Yera ne s'est pas battue seulement pour elle-même, mais aussi pour les autres. Elle était très touchée par les personnes atteintes du cancer et a toujours voulu leur apporter du soutien, de l'énergie et de l'amour.

Elle a marqué tous ceux qui l'ont connue par sa force, son courage mais aussi sa bienveillance et son amour.

Merci pour toutes vos prières, vos pensées et vos intentions. Elles l'ont accompagnée tout au long de son chemin.

Merci aussi à cette communauté qui l'a soutenue à travers le crowdfunding. Tout le soutien et toutes les initiatives mises en place autour de cela ont été incroyables. Grâce à vous, elle a pu réaliser certaines choses qui lui ont fait énormément de bien.

Je suis vraiment reconnaissante et touchée par votre générosité et votre soutien. »"

message de sa maman





Yera nous a quitté, trop tôt, elle nous a beaucoup aidé, à l'ECPS Roseraie HUG, avec les enfants atteints de divers troubles neurologiques. Elle a dansé en duo avec dansehabile au podium danse lors de la fête de la musique 2024. Elle reste dans nos coeurs à jamais.

« Danser jusqu'au bout parce que c'était sa force et sa liberté.
Elle a laissé son empreinte de joie, de douceur et de courage à dansehabile.
Merci Yera pour ton humanité. Ta lumière nous accompagnera et ton souvenir
résonnera dans nos danses. »
Maroussia



Bilan

en CHF

ACTIFS	Notes	31.12.2024	31.12.2023
ACTIF CIRCULANT			
Liquidités	1.0	16'990	77'977
Créances résultant de ventes et de prestations de service	1.1	1'750	3'781
Autres créances à court terme		0	0
Stocks et prestations de service non facturés		0	0
Régularisations de l'actif	1.2	9'626	1'083
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT		28'366	82'841
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations corporelles mobilière	2.0	1'723	3'446
Immobilisations corporelles immobilière		0	0
Immobilisations incorporelles		0	0
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE		1'723	3'446
TOTAL DES ACTIFS		30'089	86'287
PASSIFS			
CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de service	3.0	30'739	4'281
Dettes à court terme portant intérêt		0	0
Autres dettes à court terme		0	0
Régularisations du passif	3.1	2'500	74'000
Provisions à court terme	3.2	19'401	19'401
TOTAL DES CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME		52'640	97'682
CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME			
Dettes à long terme portant intérêt		0	0
Autres dettes à long terme		0	0
Provisions à long terme et provisions légales		0	0
TOTAL DES CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME		0	0
TOTAL DES CAPITAUX ETRANGERS		52'640	97'682
CAPITAUX PROPRES			
Résultat reporté années 2022 et antérieures		350	350
Résultat cumulé période 2023 - 2026		-11'746	0
Résultat de l'exercice	5.0	-11'156	-11'746
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		-22'552	-11'396
TOTAL DES ELEMENTS DU PASSIF		30'088	86'287



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
À l'assemblée générale de l'

Association dansehabile

Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe, variation des capitaux propres et tableau de flux de financement) de l'Association dansehabile l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément au Code des Obligations, à la LIAF et aux directives étatiques propres aux entités subventionnées (EGE 02-04-V4 et 02-07-V2) incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Sans apporter de réserve dans notre opinion de contrôle, nous attirons l'attention sur le point 6 « Situation financière » dans l'annexe aux comptes annuels où il est fait mention de la situation de surendettement comptable au 31 décembre 2024 et des mesures prises pour y remédier. Si la continuité d'exploitation de l'association s'avérait impossible, les comptes annuels devraient être établis sur la base des valeurs de liquidation.

Genève, le 1^{er} avril 2025

PKF Fiduciaire SA


 Signature électronique qualifiée - Droit suisse
Olivier Volper
Expert-réviseur agréé
(personne ayant dirigé la révision)


 Signature électronique qualifiée - Droit suisse
Marc-Olivier Gobat
Réviseur agréé

Annexes : - Comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe, variation des capitaux propres et tableau de flux de financement) 2024

Rapport financier - Révision association dansehabile 2024

Notre association est reconnue d'utilité publique, les dons sont déductibles fiscalement.
La comptabilité est tenue par la fiduciaire Interfid, nos comptes sont révisés par un réviseur agréé par l'Etat de Genève. Notre réviseur officiel est la fiduciaire PKF Olivier Volper. Le rapport du réviseur est conforme aux normes Swiss GAAP RPC.

Association DANSEHABILE Comptes annuels du 1er janvier au 31 décembre 2024

	Résultat 2024	Budget 2024	Résultat 2023
Report des recettes d'exploitation	280'189	273'963	245'275
CHARGES D'EXPLOITATION			
Salaires			
Salaires et charges sociales	128'239	128'000	106'823
Total salaires et charges sociales	128'239	128'000	106'823
Activités			
Charges de personnel liées aux activités	70'735	71'000	74'128
Charges Création	39'095	38'000	26'397
Charges pédagogiques	8'509	6'000	5'814
Charges Tournées	5'316	500	633
Total activités	123'655	115'500	106'972
Charges de fonctionnement			
Loyer et charges	19'849	19'500	19'496
Frais de télécommunication	1'934	1'900	1'868
Frais de bureau	3'354	3'000	2'955
Frais de port	317	300	290
Honoraires	12'046	12'000	12'714
Frais de comité et assemblée générale	131	100	76
Frais divers	1'041	1'800	2'763
Assurances choses, taxes	826	900	599
Frais bancaires	230	250	233
Charge exceptionnelle	0	0	0
Amortissements	1'723	1'723	2'231
Total charges de fonctionnement	41'451	41'473	43'226
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	291'345	284'973	257'021
RESULTAT COMPTABLE	-11'156	-11'010	-11'746

PA. FOLICA

Association DANSEHABILE Comptes annuels du 1er janvier au 31 décembre 2024

Compte d'exploitation

en CHF

RECETTES D'EXPLOITATION	Résultat 2024	Budget 2024	Résultat 2023
Subventions			
Subventions Etat de Genève (DCS - OAIIS)	33'763	33'763	33'763
Fonds mécénat SIG	0	0	0
Subventions Etat de Genève mesures Covid (DCS -OCCS)	0	0	0
Subventions Etat de Genève (projet Metamorphoses)	25'000	25'000	0
Subventions Ville de Genève	20'000	20'000	10'000
Subventions Communes Genevoises	8'500	6'000	6'000
Loterie Romande	70'000	70'000	60'000
Fondations et sociétés	97'183	95'000	111'000
Divers sponsors	0		0
Total recettes subventions	254'446	249'763	220'763
Produits des activités			
Festival et activités artistiques	3'911	5'000	10'542
Activités enfants	195	200	0
Recette activités pédagogiques	11'711	10'000	6'492
Total produits des activités	15'817	15'200	17'034
Autres produits			
Cotisations et dons des membres	8'220	7'000	4'109
Intérêts bancaire/frais d'encaissement	-13	0	0
Produits divers	1'720	2'000	3'370
Total autres produits	9'927	9'000	7'479
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION	280'189	273'963	245'275

PA. FOLICA

Statuts de l'Association dansehabile

ARTICLE 1 - Constitution Sous le nom d'association dansehabile, il est créé une association sans but lucratif et dotée de la personnalité juridique au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse : le domicile de l'association est à Genève. L'association est inscrite au registre du commerce de l'Etat de Genève.

ARTICLE 2 - Buts L'association a pour but de promouvoir une pratique innovante de la danse et d'offrir des formations et des activités de création, permettant des intégrations réciproques, des échanges, entre danseurs avec et sans handicap. L'association met sur pieds des projets culturels (programmation de spectacles, festival, biennale, tournée, conférences, débats) et sociaux (organisation et animation de stages, cours, rencontres). L'Association n'a pas de but lucratif.

ARTICLE 3 – Siège Le siège de l'association est situé dans le Canton de Genève. L'association est constituée pour une durée indéterminée.

ARTICLE 4 – Membres Peuvent prétendre à devenir membre les personnes physiques ou morales ayant fait preuve de leur attachement aux buts de l'association et n'étant pas salariées de l'association. Ils

doivent en formuler la demande auprès du Comité de l'association. Tous les membres ont un droit de vote égal au sein de l'Assemblée générale. L'association est composée de :

- Membres fondateurs
- Membres actifs
- Membres passifs
- Membres d'honneur
- Membres associés

L'association accepte des donateurs sans qualité de membre. Les demandes d'admission sont adressées au Comité ; celui-ci enregistre les demandes et en informe l'assemblée générale. L'admission de nouveaux membres actifs est de la compétence de l'assemblée générale. La qualité de membre se perd par décès, démission, par absence de paiement de la cotisation pendant 2 ans consécutifs, par décision d'exclusion pour justes motifs. Un membre démissionnaire ou exclu n'a aucun droit à l'avoir social de l'Association. Les cotisations annuelles sont fixées par l'assemblée générale. L'Association répond seule de ses dettes, qui sont garanties par sa fortune sociale. Les Membres n'ont aucune responsabilité personnelle pour les dettes de l'Association.

ARTICLE 5 - Organes L'association a pour organes :

- L'assemblée générale
- Le comité
- L'organe de contrôle des comptes – fiduciaire agréée par l'Etat de Genève.

ARTICLE 6 – L'assemblée générale

L'assemblée générale est le pouvoir suprême de l'association et se compose des membres actifs de l'association.

Elle est convoquée par le comité au moins une fois par année, par convocation écrite ou par courriel adressé à chaque membre, au moins 15 jours à l'avance.

L'assemblée générale peut en outre se réunir en session extraordinaire, chaque fois que nécessaire, à la demande du Comité ou de 1/5ème des membres actifs. Elle est valablement constituée quelque soit le nombre des membres actifs présents. Tous les membres ont un droit de vote égal au sein de l'Assemblée générale. Les membres peuvent être représentés par une procuration accordée à un tiers.

ARTICLE 7 – Compétences de l'assemblée générale L'assemblée générale a les compétences suivantes :

- Elle détermine l'orientation générale de l'association en tenant compte des

but initial et se base sur les rapports d'activités des professionnels engagés et du comité.

- Elle désigne, pour une année, le comité de l'association et le cas échéant, précise son mandat annuel.
- Sur proposition du comité, elle ratifie l'admission ou l'exclusion des membres.
- Elle approuve les rapports, bilan et comptes de résultat de l'association.
- Elle donne décharge de la gestion annuelle au comité exécutif.
- Elle approuve le budget annuel et se prononce sur les propositions faites par le comité et les membres de l'association.
- Elle établit le montant de la cotisation due par les membres actifs, passifs, associés.
- Elle décide de toutes modifications des statuts et peut prononcer la dissolution de l'association.
- Les décisions de l'assemblée générale sont prises à la majorité simple des voix des membres actifs présents ; en cas d'égalité des voix, celle du président compte double.

- Reste réservé les décisions relatives à la modification des statuts et à la dissolution de l'association – voir article 11.
- Les votations ont lieu à main levée ou par scrutin secret, à la demande des membres présents.

ARTICLE 8 – Le comité

Le comité de l'association se compose d'au moins cinq membres - président/présidente, vice-président/présidente, secrétaire, membres - et contribue à appliquer l'orientation générale de l'association.

Il veille à répartir les tâches en fonction des différents points énumérés à l'article 9 et des compétences de ses membres.

Le comité se réunit aussi souvent que nécessaire et prend ses décisions à la majorité simple des membres présents.

Il est valablement constitué, lorsqu'au moins trois des membres sont présents.

Le comité fait appel à un organe de contrôle des comptes, soit un fiduciaire réviseur agréé par l'Etat pour la vérification des comptes annuels et l'élaboration d'un rapport.

ARTICLE 9 – Compétences du comité

Le comité a les compétences suivantes :

- Il gère les affaires de l'association et la représente vis-à-vis des tiers.

- Il établit l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle.
- Il exécute les mandats qui lui sont confiés par l'assemblée générale.
- Il engage du personnel fixe ou temporaire pour suppléer à l'exécution des tâches.
- Il désigne et/ou engage un ou plusieurs responsables qui ont pour mandats de réaliser, avec le soutien du comité, les projets correspondant aux buts de l'association. Un règlement d'application est établi à ce sujet par le comité.
- Le comité s'organise librement.
- L'association est valablement représentée et engagée par la signature collective de deux membres du comité exécutif, soit la signature collective à deux du président, et la signature collective à deux avec le président d'au moins un autre membre du comité.
- Les membres du comité agissent bénévolement et ne peuvent prétendre qu'à l'indemnisation de leurs frais effectifs et de leurs frais de déplacement. D'éventuels jetons de présence ne peuvent excéder ceux versés pour des commissions officielles.

- Les employés rémunérés de l'association ne peuvent siéger au comité qu'avec une voix consultative.

ARTICLE 10 – Ressources

Les ressources de l'association sont constituées des cotisations de ses membres, de ses recettes propres, de dons, de legs, de subventions et de contributions, en provenance du secteur public ou du secteur privé. En cas de subventionnement public, les comptes sont présentés aux organismes compétents des pouvoirs publics. Ils sont à la disposition de tout donateur. Toutes les ressources de l'Association ainsi que toute autre ressource légale. Toutes les ressources de l'Association devront être affectées exclusivement à la réalisation de son but non-lucratif.

ARTICLE 11 – Modification des statuts et dissolution

Toute modification des statuts ou la dissolution de l'association est soumise à l'assemblée générale, qui en décide à la majorité des membres présents (ou à la majorité des 2/3 des membres actifs présents). Une telle proposition doit être annoncée in extenso sur la convocation envoyée aux membres. En cas de dissolution de l'association, l'actif

disponible sera entièrement attribué à une institution poursuivant un but d'intérêt public analogue à celui de danse habile et bénéficiant de l'exonération de l'impôt. En aucun cas, les biens ne pourront retourner aux fondateurs physiques ou aux membres, ni être utilisés à leur profit en tout ou partie et de quelque manière que ce soit. Les statuts initiaux ont été approuvés à l'unanimité des membres présents lors de l'assemblée constitutive du 30 mai 2001. Les présents statuts ont été modifiés et acceptés lors de l'assemblée générale statutaire du 22 juin 2004. Les présents statuts ont été modifiés et acceptés lors de l'assemblée générale statutaire du 28 février 2024.

Pierre-Alain Formica, Président



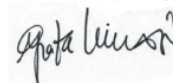
Christian Delécraz, Secrétaire, membre



Catherine Delécraz-Yakovlev, membre



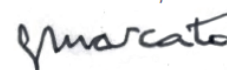
Greta Limoni, Vice-présidente, membre



Benoit Dumont, membre



Giovanna Marcato, membre



www.dansehabile.ch

info@dansehabile.ch

<https://www.facebook.com/dansehabile/>

Association dansehabile

Rue des Savoises 15

1205 Genève

tél. +41 22 800 16 15

IBAN CH33 0900 0000 1769 3511 8

Fait à Genève, le 26 avril 2024

conception et réalisation de la brochure

Catherine et Pierre-Alain Formica

relecture : Salomé Radovic

Maroussia Ehrnrooth

Edition interne, association dansehabile